

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 8 novembre 2016 à 19h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Robert Kennedy – district #2
 Alexander Tomeo – district #3
 Dominick Giguère – district #4

Absences motivées :

Normand Clermont – district #5
 Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Réseau de transport métropolitain (RTM)/proposition de candidatures pour la nomination de quatre (4) élus au sein du Conseil d'administration/ résolution 16-11-211 à rescinder
- 3.- Levée de la séance

16-11-213 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère
 Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-11-214 RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (RTM)/PROPOSITION DE CANDIDATURES POUR LA NOMINATION DE QUATRE (4) ÉLUS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION/RÉSOLUTION 16-11-211 À RESCINDER

ATTENDU la Loi n° 76 *modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal*;

ATTENDU QUE cette Loi crée deux (2) nouveaux organismes, soit l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et le Réseau de transport métropolitain (RTM);

ATTENDU QUE l'article 26 de la *Loi sur le Réseau de transport métropolitain* prévoit un processus de nominations, par collèges électoraux, pour quatre (4) représentants des élus de la couronne Nord et quatre (4) représentants de la couronne Sud au sein du Conseil d'administration du RTM;

ATTENDU la rencontre prévue le 9 novembre 2016 à la MRC de Deux-Montagnes pour procéder à la nomination des quatre (4) représentants de la couronne Nord;

ATTENDU QUE le Président du Comité de transition agira, selon l'article 43 du projet de Loi n° 76, à titre de Secrétaire de cette rencontre;

ATTENDU QU'après discussion, les membres du Conseil municipal, conviennent majoritairement d'appuyer la candidature de trois (3) représentants du secteur Laurentides et d'un (1) représentant pour le secteur de Lanaudière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

DE MANDATER le Maire, Monsieur Denis Gravel, à déposer au Secrétaire de la rencontre, la présente résolution, proposant les candidatures suivantes :

Pour le secteur Laurentides :

- 1.- Monsieur Denis Martin, Maire, Ville de Deux-Montagnes
- 2.- Monsieur Normand Clermont, Conseiller, Municipalité de Pointe-Calumet
- 3.- Monsieur Richard Perreault, Maire, Ville de Blainville

Pour le secteur de Lanaudière :

- 4.- Monsieur Stéphane Berthe, Conseiller, Ville de Terrebonne

D'AUTORISER le Maire, Monsieur Denis Gravel, à voter lors de la rencontre advenant une modification de la votation ou d'autres cycles de votation.

QUE la résolution numéro 16-11-211, adoptée par le conseil le 1^{er} novembre 2016, soit rescindée et devienne de nul effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-11-215 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QU'À 19h15, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale